

### La commune en bref

#### Enquête publique

■ Du 4 décembre 2007 au 8 janvier 2008 inclus, il sera procédé à une enquête publique préalable aux travaux relative au projet de construction du poste électrique 90KV/20KV de la Maie sur le territoire des communes d'Allouagne et d'Auchel. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux lieux, jours et heures suivantes :

- mardi 4 décembre 2007 de 14h30 à 17h30.
- mardi 18 décembre 2007 de 14h30 à 17h30 et le mardi 8 janvier 2008 de 14h30 à 17h30.

en mairie d'Allouagne.

#### Super loto

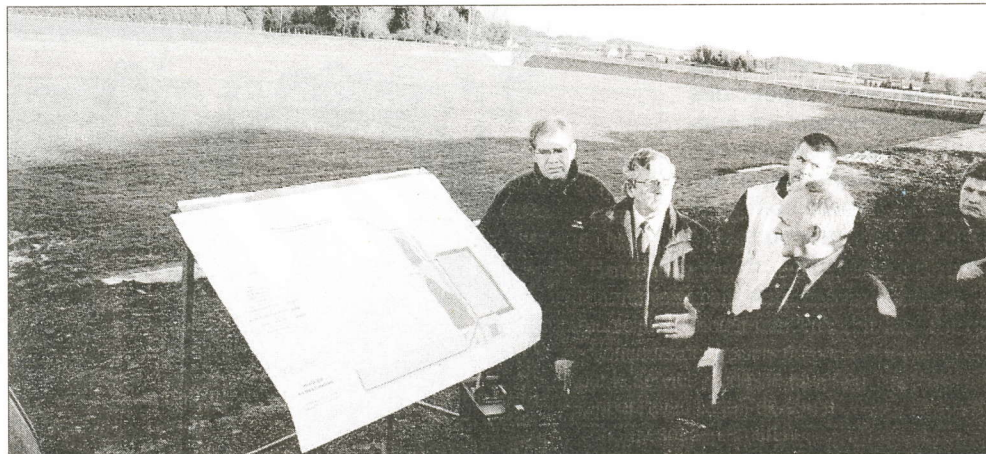
■ Dimanche 25 novembre 2007 Ecole Marie Auxiliatrice, salle des fêtes 15h, ouverture des portes 13h30, nombreux lots de valeur à gagner, 10% des bénéfices seront reversés à l'Association pour vaincre la Mucoviscidose.

## Lutte contre les inondations

# Le second bassin de rétention terminé

C'est « un peu moins d'angoisse et un peu plus de sommeil tranquille pour la population », a annoncé le maire Daniel Rougé lors de la réception des travaux du bassin de rétention du Tournant, jeudi dernier.

Il aura fallu moins de trois mois pour transformer 1,5 hectare de terres agricoles en un bassin de 16 000 m<sup>3</sup> destiné à recueillir les eaux ruisselantes depuis les hauteurs de Lozinghem. Alimentés par deux fossés communaux et un talweg naturel au milieu des champs. En cas de pluies violentes, il doit se remplir en deux heures, et se vider en 48h, ralentissant ainsi l'arrivée des eaux dans Allouagne, mais aussi dans les communes situées en aval comme Gonnehem et



Le maire Daniel Rougé et le président de la CAL et du Symsagel sont venus présenter le bassin.

Mont-Bernanchon. L'eau sera évacuée dans le réseau pluvial de la commune, au niveau de la rue de Lozinghem, et un système de vanes permettra de contrôler le débit, et ainsi d'optimiser la sortie des eaux.

L'ouvrage principal est donc

terminé, reste à réaliser les travaux annexes. Ce sont les services techniques de la communauté Artois-Lys qui sont chargés de l'aménagement du bassin avec la plantation d'espèces locales, l'installation d'une clôture (le site sera interdit au public,

même aux chasseurs) et la mise en place de mesures agro-environnementales en amont, mais pour cela, il faudra travailler de concert avec les agriculteurs. Une réunion est d'ailleurs prévue le 23 novembre pour discuter des mesures à prendre. Le président de la communauté Ar-

tois-Lys André Flajolet souhaite d'ailleurs faire de ce bassin un site pilote pour les autres réalisations du Symsagel.

« Ce bassin est un élément de protection. Il faut désormais étudier la réalisation d'une troisième zone de protection et des aménagements sur la rivière », annonce André Flajolet. Concernant les champs Pruvost, les études vont pouvoir débuter. Quant aux aménagements de la rivière, ils sont prévus pour l'an prochain, avec le détournement d'une partie du cours de la rivière. « Tous ces éléments doivent permettre de réduire au maximum les risques d'inondations, tout en sachant qu'on ne pourra jamais annuler complètement les dangers. La nature sera toujours plus forte que nous. »

P. V.